FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Spray N Wash Max Laundry Stain Remover SPNWS, WITH RESOLVE POWER

1. Identification du produit et de l'entreprise

Nom du produit

: Spray N Wash Max Laundry Stain Remover

SPNWS, WITH RESOLVE POWER

Distribué par

: Reckitt Benckiser LLC. Morris Corporate Center IV

399 Interpace Parkway (P.O. Box 225) Parsippany, New Jersey 07054-0225

+1 973 404 2600

Reckitt Benckiser (Canada) Inc. 1680 Tech Avenue, Unit #2 Mississauga, Ontario L4W 5S9

CANADA

Téléphone: +1 905 283 7000

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Médical)

: 1-800-338-6167

Numéro de téléphone à composer en cas d'urgence

(Transport)

: 1-800-424-9300 (États-Unis et Canada) CHEMTREC

En dehors des États-Unis et du Canada (Amérique du Nord), appelez Chemtrec :

703-527-3887.

Site internet : : http://www.rbnainfo.com

Utilisation du produit

: Laundry regular (powder, liquid) for consumer use

Cette FDS est conçue pour le lieu de travail, les employés, le personnel d'urgence et pour d'autres conditions et situations où il existe un potentiel plus important à grande échelle ou prolongée d'exposition, conformément aux exigences de l'Administration de la sécurité et de la santé au travail Département du Travail des Etats-Unis (USDOL Occupational Safety and Health Administration).

Cette FDS n'est pas applicable à l'utilisation par les consommateurs de nos produits. Pour l'utilisation par des consommateurs, toutes les précautions et les informations de premiers secours sont fournies sur l'étiquette du produit conformément aux réglementations gouvernementales applicables, comme indiqué dans la section 15 de cette FDS.

SDS # : D0132083 **Formulation #** FF0129047

2. Identification des dangers

Classement de la substance ou du mélange

: LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Éléments d'étiquetage SGH

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 1/16

2. Identification des dangers

Pictogrammes de danger



Mention d'avertissement

: Danger

Mentions de danger Conseils de prudence

Généralités : Non applicable.

Prévention : Porter une protection oculaire ou faciale.

Intervention : EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant

> plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un

CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Provoque de graves lésions des yeux.

Stockage Élimination Éléments d'une étiquette

: Non applicable. : Aucun connu.

: Non applicable.

complémentaire

Dangers non classés

ailleurs

: Aucun connu.

3. Composition/information sur les ingrédients

Substance/préparation : Mélange

Nom des ingrédients	%	Numéro CAS
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium	≥5 - ≤8.4	68081-81-2
C10-16 Pareth (C10-16 Alcohols Ethoxylated or C10-16 Alketh)	≥5 - ≤10	68002-97-1
hydrogen peroxide solution	≥1 - ≤5	7722-84-1
Alcools en C12-16 éthoxylés	≥1 - ≤4.5	68551-12-2
cumènesulfonate de sodium	≥1 - ≤5	28348-53-0

Toute concentration présentée comme une plage vise à protéger la confidentialité ou est expliquée par une variation entre les lots.

Le produit ne contient aucun autre ingrédient exigeant une déclaration dans cette section, selon les connaissances actuelles du fournisseur et les concentrations de classification en vigueur.

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 2/16

4. Premiers soins

Description des premiers soins nécessaires

Contact avec les yeux

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin.

Inhalation

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. En l'absence de respiration, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, il faut que du personnel qualifié administre la respiration artificielle ou de l'oxygène. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon. En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Contact avec la peau

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincer la peau contaminée avec beaucoup d'eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuer à rincer pendant au moins 10 minutes. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver soigneusement les chaussures avant de les remettre.

Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Laver la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. En cas d'ingestion de la matière et si la personne exposée est consciente, lui donner de petites quantités d'eau à boire. Arrêter si la personne se sent malade car des vomissements peuvent être dangereux. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissements, garder la tête basse afin d'éviter la pénétration du vomi dans les poumons. Les brûlures chimiques doivent être traitées rapidement par un médecin. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. Si la personne est inconsciente, la placer en position de rétablissement et consulter un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Symptômes et effets les plus importants, qu'ils soient aigus ou retardés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 3/16

4. Premiers soins

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial, si nécessaire

Note au médecin traitant

: En cas d'inhalation de produits de décomposition dans un feu, des symptômes peuvent se manifester à retardement. La personne exposée peut nécessiter une surveillance médicale pendant 48 heures.

Traitements particuliers

: Pas de traitement particulier.

Protection des sauveteurs

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

Voir Information toxicologique (section 11)

5. Mesures à prendre en cas d'incendie

Moyens d'extinction

Agents extincteurs

appropriés

Agents extincteurs

inappropriés

: Employer un agent extincteur qui convient aux feux environnants.

: Aucun connu.

Dangers spécifiques du produit

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Produit de décomposition thermique dangereux

: Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances

suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone oxydes d'azote oxydes de soufre oxyde/oxydes de métal

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate.

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre le feu

: Il est impératif que les pompiers portent un équipement de protection adéquat, ainsi qu'un appareil respiratoire autonome (ARA) équipé d'un masque couvre-visage à pression positive.

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 4/16

6. Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Pour le personnel non affecté aux urgences

: Ne prendre aucune mesure impliquant un risque personnel ou en l'absence de formation adéquate. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes gênantes ou non protégées. Ne pas toucher ni marcher dans le produit répandu. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle approprié.

Intervenants en cas d'urgence

: Si des vêtements spécialisés sont requis pour traiter un déversement, prendre note de tout renseignement donné à la Section 8 sur les matériaux appropriés ou non. Consultez également les renseignements sous « Pour le personnel non affecté aux urgences ».

Précautions environnementales

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts. Avertir les autorités compétentes si le produit a engendré une pollution environnementale (égouts, voies navigables, sol ou air).

Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Petit déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement Diluer avec de l'eau et éponger si la matière est soluble dans l'eau. Sinon, ou si la matière est insoluble dans l'eau, absorber avec un matériau sec inerte et placer dans un conteneur à déchets approprié. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée.

Grand déversement

: Arrêter la fuite si cela ne présente aucun risque. Écarter les contenants (ou récipients) de la zone de déversement S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Empêcher la pénétration dans les égoûts, les cours d'eau, les sous-sol ou les zones confinées. Éliminer les déversements dans une station de traitement des effluents ou procéder de la façon suivante. Contenir les fuites et les ramasser à l'aide de matières absorbantes non combustibles telles que le sable, la terre, la vermiculite, la terre à diatomées. Les placer ensuite dans un récipient pour élimination conformément à la réglementation locale (voir Section 13). Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Le matériel absorbant contaminé peut poser le même danger que le produit déversé. Nota : Voir Section 1 pour de l'information relative aux urgences et voir Section 13 pour l'élimination des déchets.

7. Manutention et stockage

Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les contenants (ou récipients) vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce contenant (ou récipient).

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 5/16

7. Manutention et stockage

Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités

: Entreposer conformément à la réglementation locale. Entreposer dans le contenant original à l'abri de la lumière solaire, dans un endroit sec, frais et bien ventilé, à l'écart des substances incompatibles (voir la Section 10), de la nourriture et de la boisson. Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des contenants (ou récipients) non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Voir la section 10 relative aux matières incompatibles avant la manutention ou l'utilisation.

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Control

Limites d'exposition professionnelle

Nom des ingrédients	Limites d'exposition
hydrogen peroxide solution	ACGIH TLV (États-Unis, 1/2022). TWA: 1 ppm 8 heures. TWA: 1.4 mg/m³ 8 heures. OSHA PEL 1989 (États-Unis, 3/1989). TWA: 1 ppm 8 heures. TWA: 1.4 mg/m³ 8 heures. NIOSH REL (États-Unis, 10/2020). TWA: 1 ppm 10 heures. TWA: 1.4 mg/m³ 10 heures. OSHA PEL (États-Unis, 5/2018).
	TWA: 1 ppm 8 heures. TWA: 1.4 mg/m³ 8 heures.

Contrôles d'ingénierie appropriés

: Si les opérations des utilisateurs génèrent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utilisez des enceintes fermées, une ventilation à la source par aspiration ou d'autres d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en dessous des limites recommandées ou légales.

Contrôle de l'action des agents d'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes d'aération et du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

Mesures de protection individuelle

Mesures d'hygiène

: Après manipulation de produits chimiques, lavez-vous les mains, les avant-bras et le visage avec soin avant de manger, de fumer, d'aller aux toilettes et une fois votre travail terminé. Utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Assurez-vous que des bassins oculaires et des douches de décontamination sont installés près des postes de travail.

Protection oculaire/faciale

: Le port de lunettes de sécurité conformes à une norme approuvée est obligatoire quand une évaluation des risques le préconise pour éviter toute exposition aux éclaboussures de liquides, à la buée, aux gaz ou aux poussières. Si un contact est possible, les protections suivantes doivent être portées, à moins qu'une évaluation indique un besoin pour une protection supérieure : lunettes de protection contre les produits chimiques et/ ou écran facial. Si des risques respiratoires existent, un masque respiratoire complet peut être requis à la place.

Protection de la peau

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 6/16

8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains

: En tenant compte des paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier que les gants gardent toujours leurs propriétés de protection pendant leur utilisation. Il faut noter que le temps de percement pour tout matériau utilisé dans des gants peut varier pour différents fabricants de gants. Dans le cas de mélanges, constitués de plusieurs substances, la durée de protection des gants ne peut pas être évaluée avec précision.

Protection du corps

: L'équipement de protection individuelle pour le corps doit être adapté à la tâche exécutée et aux risques encourus, et approuvé par un expert avant toute manipulation de ce produit.

Autre protection pour la peau

: Il faut sélectionner des chaussures appropriées et toute autre mesure appropriée de protection de la peau en fonction de la tâche en cours et des risques en cause et cette sélection doit être approuvée par un spécialiste avant de manipuler ce produit.

Protection respiratoire

: En fonction du risque et de la possibilité d'une exposition, choisir un respirateur qui est conforme à la norme ou certification appropriée. Les respirateurs doivent être utilisés suivant un programme de protection pour assurer un ajustement, une formation appropriée et d'aspects d'utilisation importants.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Toutes les propriétés sont mesurées à température et pression standard, sauf indication contraire.

Apparence

État physique : Liquide. [Transparent]

Couleur : Incolore.

Odeur : Floral. Fruitée. Vert.
Seuil olfactif : Non disponible.

pH : 3.5

Point de fusion et point de

congélation

: Non disponible.

Point d'ébullition, point d'ébullition initial et plage

d'ébullition

: Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: >93.3°C (>199.9°F)

Taux d'évaporation : Non disponible.

Inflammabilité : Non disponible.

Limite supérieure/inférieure : Non disponible.

d'inflammabilité ou

d'explosivité

Tension de vapeur : Non disponible.

Densité de vapeur relative : Non disponible.

Densité relative : Non disponible.

Densité : 0.91 à 1.11 g/cm³ [20°C (68°F)]

Solubilité :

Médias	Résultat
l'eau froide l'eau chaude	Facilement soluble Facilement soluble

Solubilité dans l'eau : Non disponible.

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 7/16

Section 9. Propriétés physiques et chimiques et caractéristiques de sécurité

Coefficient de partage n-

octanol/eau

: Non applicable.

Température d'auto-

inflammation

: Non disponible.

Température de

décomposition

: Non disponible.

Viscosité : Dynamique: <100 mPa·s (<100 cP) Caractéristiques des particules

Taille médiane des : Non applicable.

particules

10. Stabilité et réactivité

Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique à la réactivité disponible pour ce produit ou ses

ingrédients.

Stabilité chimique : Le produit est stable.

Risque de réactions

dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction dangereuse

ne se produit.

Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique. Matériaux incompatibles

: Aucune donnée spécifique.

Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

11. Données toxicologiques

Renseignements sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
C10-16 Pareth (C10-16 Alcohols Ethoxylated or C10-16 Alketh)	DL50 Orale	Rat	1700 mg/kg	-
hydrogen peroxide solution	DL50 Orale	Rat - Mâle, Femelle	805 mg/kg (70% H2O2 p/p)	-
Alcools en C12-16 éthoxylés	DL50 Orale	Rat	500 à 2000 mg/ kg	-
cumènesulfonate de sodium	CL50 Inhalation Poussière et buées	Rat - Mâle, Femelle	>770 mg/l	4 heures
	DL50 Cutané DL50 Orale	Lapin Rat	>2000 mg/kg >7000 mg/kg	-

Conclusion/Résumé **Irritation/Corrosion**

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 8/16

11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
C10-16 Pareth (C10-16 Alcohols Ethoxylated or C10-16 Alketh)	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	-	-
hydrogen peroxide solution	Yeux - Hautement irritant	Lapin	-	1 mg	-
Alcools en C12-16 éthoxylés	Yeux - Modérément irritant	Lapin	-	24 heures 100 uL	-
cumènesulfonate de sodium	Yeux - Léger irritant	Lapin	-	-	-

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Yeux : Méthode de calcul: Provoque de graves lésions des yeux.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Sensibilisation

Non disponible.

Conclusion/Résumé

Peau : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Respiratoire : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Mutagénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Cancérogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Classification

Nom du produit ou de l'ingrédient	OSHA	CIRC	NTP
hydrogen peroxide solution	-	3	-

Toxicité pour la reproduction

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Tératogénicité

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Toxicité systémique pour certains organes cibles - exposition unique -

Nom	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
hydrogen peroxide solution	Catégorie 3	-	Irritation des voies respiratoires

Toxicité pour certains organes cibles - expositions répétées -

Non disponible.

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 9/16

11. Données toxicologiques

Risque d'absorption par aspiration

Non disponible.

Renseignements sur les

voies d'exposition

probables

: Non disponible.

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux : Provoque de graves lésions des yeux.

Inhalation : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Contact avec la peau : Aucun effet important ou danger critique connu.
 Ingestion : Aucun effet important ou danger critique connu.

Symptômes correspondant aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

Contact avec les yeux : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur larmoiement rougeur

Inhalation : Aucune donnée spécifique.

Contact avec la peau : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleur ou irritation

rougeur

la formation d'ampoules peut éventuellement apparaître

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

douleurs stomacales

Effets différés et immédiats ainsi que les effets chroniques causés par une exposition à court et à long terme

Exposition de courte durée

Effets immédiats

possibles

: Non disponible.

Effets différés possibles : Non disponible.

Exposition de longue durée

Effets immédiats

: Non disponible.

possibles

Effets différés possibles: Non disponible.

Effets chroniques potentiels sur la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé : Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Généralités: Aucun effet important ou danger critique connu.Cancérogénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Mutagénicité: Aucun effet important ou danger critique connu.Toxicité pour la: Aucun effet important ou danger critique connu.

reproduction

Valeurs numériques de toxicité

Estimations de la toxicité aiquë

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 10/16

11. Données toxicologiques

Nom du produit ou de l'ingrédient	Orale (mg/ kg)	Cutané (mg/kg)			Inhalation (poussières et brouillards) (mg/l)
FIL,SPNWS,WITH RESOLVE POWER FF0129047 D0132083 (NA)	4551.9	139312.5	N/A	314.3	N/A
acide benzènesulfonique, dérivés mono-alkyles en C10-16, sels de sodium	500	N/A	N/A	N/A	N/A
C10-16 Pareth (C10-16 Alcohols Ethoxylated or C10-16 Alketh)	1700	N/A	N/A	N/A	N/A
hydrogen peroxide solution Alcools en C12-16 éthoxylés cumènesulfonate de sodium	805 500 N/A	N/A N/A 2500	N/A N/A N/A	11 N/A N/A	N/A N/A N/A

12. Données écologiques

Toxicité

Nom du produit ou de l'ingrédient	Résultat	Espèces	Exposition
hydrogen peroxide solution	Aiguë CE50 1.2 mg/l Eau de mer	Algues - Dunaliella tertiolecta - Phase de croissance exponentielle	72 heures
	Aiguë CE50 2320 μg/l Eau douce	Daphnie - Daphnia magna - Néonate	48 heures
	Aiguë CL50 93 ppm Eau douce Chronique NOEC 0.63 mg/l	Poisson - Oncorhynchus mykiss Algues	96 heures 72 heures
	Chronique NOEC 100 mg/l Eau douce	Poisson - Micropterus salmoides	28 jours
cumènesulfonate de sodium	Aiguë CE50 230 mg/l Eau douce	Algues	96 heures
	Aiguë CE50 450 mg/l Eau douce	Daphnie	48 heures
	Aiguë CL50 450 mg/l Eau douce	Poisson	96 heures

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Persistance et dégradation

Nom du produit ou de l'ingrédient	Test	Résultat	Dosage	Inoculum
cumènesulfonate de sodium	OECD 301 E26 301E Biodégradabilité facile - Essai de "screening" modifié de l'OCDE	60 % - Facilement - 28 jours	-	-

Conclusion/Résumé

: Selon les données disponibles, les critères de classification ne sont pas satisfaits.

Nom du produit ou de l'ingrédient	Demi-vie aquatique	Photolyse	Biodégradabilité
hydrogen peroxide solution cumènesulfonate de sodium	-	-	Facilement Facilement

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 11/16

12. Données écologiques

Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit ou de l'ingrédient	LogKoe	FBC	Potentiel
hydrogen peroxide solution	-1.36	-	faible

Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Autres effets nocifs

: Aucun effet important ou danger critique connu.

13. Données sur l'élimination

Méthodes d'élimination

: Il est important de réduire au minimum, voire d'éviter la génération de déchets chaque fois que c'est possible. La mise au rebut de ce produit, des solutions et de tous les coproduits doit obéir en permanence aux dispositions de la législation sur la protection de l'environnement et l'élimination des déchets et demeurer conforme aux exigences des pouvoirs publics locaux. Éliminer le surplus et les produits non recyclables par l'intermédiaire d'une entreprise spécialisée autorisée. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes. L'emballage des déchets doit être recyclé. L'incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considérés que lorsque le recyclage n'est pas possible. Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes les précautions d'usage. Il faut prendre des précautions lors de la manipulation de contenants vides qui n'ont pas été nettoyés ou rincés. Les contenants vides ou les doublures peuvent retenir des résidus de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables, les drains et les égouts.

14. Informations relatives au transport

	Classification pour le DOT	Classification pour le TMD	IMDG	IATA
Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
Désignation officielle de transport de l'ONU	-	-	-	-
Classe de danger relative au transport	-	-	-	-
Groupe d'emballage	-	-	-	-
Dangers environnementaux	Non.	Non.	Non.	Non.

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 12/16

14. Informations relatives au transport

Protections spéciales pour l'utilisateur

: **Transport dans les locaux de l'utilisateur** : toujours transporter dans des conteneurs fermés qui sont droits et sûrs. Assurez-vous que les personnes qui transportent le produit savent ce qu'il faut faire en cas d'accident ou de déversement.

Transport en vrac aux termes des instruments IMO

: Non disponible.

15. Informations sur la réglementation

Réglementations États-Unis : Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont actifs ou exemptés.

CWA (Clean Water Act) 307: Dodecanenitrile

Clean Air Act Section 112

(b) Hazardous Air Pollutants (HAPs)

: Référencé

Clean Air Act Section 602

Class I Substances

: Non inscrit

Clean Air Act Section 602

Class II Substances

: Non inscrit

DEA List I Chemicals

(Precursor Chemicals)

: Non inscrit

DEA List II Chemicals

(Essential Chemicals)

: Non inscrit

SARA 302/304

Composition/information sur les ingrédients

			SARA 302 TPQ		SARA 304 RQ	
Nom	%	EHS	(lb)	(gallons)	(lb)	(gallons)
hydrogen peroxide solution	1 - 5	Oui.	1000	106.1	1000	106.1

SARA 304 RQ : 28571.4 lb / 12971.4 kg [3392.8 gal / 12843 L]

SARA 311/312

Classification : LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Composition/information sur les ingrédients

Nom	%	Classification
acide benzènesulfonique,	5 - 10	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
dérivés mono-alkyles en C10-16,		IRRITATION CUTANÉE - Catégorie 2
sels de sodium		IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2A
C10-16 Pareth (C10-16 Alcohols	1 - 5	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
Ethoxylated or C10-16 Alketh)		LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
hydrogen peroxide solution	1 - 5	LIQUIDES COMBURANTS - Catégorie 1
		TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
		TOXICITÉ AIGUË (inhalation) - Catégorie 4
		CORROSION CUTANÉE - Catégorie 1A
		LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1
		TOXICITÉ POUR CERTAINS ORGANES CIBLES -
		EXPOSITION UNIQUE (Irritation des voies respiratoires) -
		Catégorie 3
Alcools en C12-16 éthoxylés	1 - 5	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 4
		LÉSIONS OCULAIRES GRAVES - Catégorie 1

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 13/16

15. Informations sur la réglementation

cumènesulfonate de sodium 1 - 5 IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2B

Réglementations d'État

Massachusetts : Les composants suivants sont répertoriés: HYDROGEN PEROXIDE

New York : Les composants suivants sont répertoriés: Hydrogen peroxide

New Jersey : Les composants suivants sont répertoriés: HYDROGEN PEROXIDE Pennsylvanie : Les composants suivants sont répertoriés: HYDROGEN PEROXIDE

Californie prop. 65

Ce produit ne requiert pas d'avertissement de la sphère de sécurité en vertu de la Proposition 65 de Californie.

Éléments de l'étiquette

CPSC

Mention d'avertissement : ATTENTION

Mentions de danger : EYE AND SKIN IRRITANT

Mesures de précaution : KEEP OUT OF REACH OF CHILDREN. Avoid contact with eyes and skin. Wash hands

after use. Do not treat garments while wearing.

CCCR

Mention d'avertissement : ATTENTION Mentions de danger : IRRITANT

PEUT IRRITER LES YEUX. PEUT IRRITER LA PEAU.

Mesures de précaution : Éviter tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Gravement irritant pour les

yeux. Ne pas ingérer.

Tenir hors de portée des enfants.

Autres informations / Recommandations

Autres informations

: Contains Hydrogen peroxide and surfactants. If in eyes, IMMEDIATELY rinse eyes with plenty of water. Remove any contact lenses and continue rinsing eyes for at least 15 minutes. If irritation develops, get medical attention. If on skin, wash with soap and water. If irritation develops, get medical attention. If swallowed: Call a physician or poison control center immediately. DO NOT induce vomiting.

16. Autres informations

Hazardous Material Information System (États-Unis)



Caution: HMIS® ratings are based on a 0-4 rating scale, with 0 representing minimal hazards or risks, and 4 representing significant hazards or risks. Although HMIS® ratings and the associated label are not required on SDSs or products leaving a facility under 29 CFR 1910.1200, the preparer may choose to provide them. HMIS® ratings are to be used with a fully implemented HMIS® program. HMIS® is a registered trademark and service mark of the American Coatings Association, Inc.

C'est au client qu'il revient de déterminer le code EPI de cette matière. Pour en savoir plus sur les codes d'équipement de protection individuelle (EPI) HMIS®, voir le manuel de mise en œuvre HMIS®.

National Fire Protection Association (États-Unis)

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 14/16

16. Autres informations



NFPA (30B) aérosol Inflammabilité Non applicable.

Reproduit avec l'autorisation de la norme NFPA 704-2001, Identification de risques de matériaux pour intervention d'urgence Copyright © 1997, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Le matériel reproduit ne représente pas la position officielle ou complète de la National Fire Protection Association (Association nationale de lutte contre les incendies) sur le sujet, et qui est représentée uniquement par la norme dans son intégralité.

Copyright © 2001, National Fire Protection Association, Quincy, MA 02269, États-Unis. Ce système d'avertissement doit être interprété et utilisé uniquement par les personnes ayant reçu une formation appropriée pour détecter les dangers d'incendie, d'instabilité et pour la santé des produits chimiques. On renvoie l'utilisateur à un nombre limité de produits chimiques ayant les classifications recommandées dans les guides NFPA 49 et NFPA 325, qui doivent servir de lignes directrices uniquement. Que les produits chimiques soient classifiés ou non par la NFPA, quiconque se sert des systèmes 704 pour classifier les produits chimiques le fait à ses propres risques.

Légende des abréviations

: ATE = Acute Toxicity Estimate

BCF = Bioconcentration Factor

GHS = Globally Harmonized System of Classification and Labelling of Chemicals

IATA = International Air Transport Association

IBC = Intermediate Bulk Container

IMDG = International Maritime Dangerous Goods

LogPow = logarithm of the octanol/water partition coefficient

MARPOL = International Convention for the Prevention of Pollution From Ships, 1973

as modified by the Protocol of 1978. ("Marpol" = marine pollution)

UN = United Nations

HMIS Health Hazard 1= Irritation or minor reversible injury possible.

NFPA Health Hazard 1= Exposure would cause irritation with only minor residual injury.

Date d'édition

Date de publication

précédente

: Aucune validation antérieure

5/3/2024

Version : 1

Élaborée par : Reckitt Benckiser India Ltd

Plot No 48 Sector - 32 Institutional Area Gurgaon, Haryana India - 122001

✓ Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Avis au lecteur

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 15/16

16. Autres informations

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-haut mentionné, ni aucune de ses succursales ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à la complétude des renseignements contenus aux présentes.

Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des matières. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits aux présentes, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.



RB est membre du programme de gestion des produits CSPA Product Care.

Code # : FF0129047 n° SDS : D0132083 Date d'édition : 5/3/2024 16/16